

## L'hebdo

Aperçu des activités de la semaine  
du lundi 1<sup>er</sup> au dimanche 07 septembre 2018

---



**POLICE**  
RIVIERA

**293 interventions**

---



**AMBULANCE**  
RIVIERA

**87 interventions**

---



**PROTECTION**  
**CIVILE** RIVIERA  
PAYS-D'ENHAUT

**12 jours services**

Cours de cadres ou cours de répétitions

**13 jours engagements**

Appuis d'urgence (inondation, incendie, etc.)

---



**SDIS**  
RIVIERA

**16 interventions**

---

## **Interventions diverses**

*Les aspects à caractère judiciaire ne sont pas développés dans l'hebdo.*



**Blonay**



01.10.2018 – 1952 : mineur sous l'emprise de stupéfiants

Lors d'une patrouille pédestre, les policiers interpellent deux jeunes qui fument dans le périmètre du bâtiment scolaire de Bahyse, dont un mineur qui détient de la résine de cannabis. Plusieurs bouteilles et des mégots jonchent le sol. Tous deux sont dénoncés à l'autorité compétente et le mineur est ensuite pris en charge par l'autorité parentale.



**La Tour-de-Peilz**



02.10.2018 : rapport Etat-major, Poste de commandement de la Faraz

L'état-major de l'Organisation régionale de protection civile a tenu son rapport mensuel au poste de commandement.



05.10.2018 – 2346 : nuisances

Sur demande d'une tierce personne, les policiers se rendent dans la cour du collège des Marronniers auprès d'un groupe d'une quinzaine de jeunes. Ils font cesser les nuisances et dénoncent à l'autorité compétente l'un d'eux, qui vient de jeter une bouteille qui se brise au sol. Tous sont priés de quitter les lieux dans le calme et le respect du voisinage.



**Montreux**



03.10.2018 – 1800 : canidé en liberté

En cours de patrouille pédestre, les policiers recueillent un petit chien dans le parc Albert Fillietaz. Sa propriétaire est retrouvée sur le quai Edouard-Jaccoud. Elle est informée d'une dénonciation pour infraction aux dispositions du Règlement général de police intercommunal.

Clarens, 06.10.2018 – 1222 : conduite sous retrait du permis de conduire

En cours de patrouille cycliste à l'avenue Eugène-Rambert, un policier intercepte un automobiliste, dont le permis de conduire a été suspendu et qui manœuvre sa voiture pour prendre la route. Il est dénoncé à l'autorité compétente.

07.10.2018 – 0420 : trouble de la tranquillité publique

Sur demande du service de sécurité d'une discothèque, Police Riviera intervient auprès d'un homme semant le trouble à la sortie de l'établissement. Au vu de son état d'excitation, il est acheminé au poste de police pour la suite de la procédure.

#### 04.10.2018 – 1630 : accident de la circulation avec blessé

Un automobiliste circule sur l'avenue Général-Guisan, lorsqu'il perd la maîtrise de sa voiture et dépasse l'automobile qui le précède par la droite en l'endommageant au passage. Il poursuit ensuite sa route sur une quarantaine de mètres, avant de percuter une voiture immobilisée à un feu rouge. S'ensuit une collision en chaîne impliquant encore deux véhicules arrêtés. Légèrement blessé, le premier automobiliste cité est pris en charge par une ambulance à destination de l'hôpital pour les contrôles d'usage. Un rapport d'accident est établi par Police Riviera.

#### 05.10.2018 – 2218 : nuisances sonores - souillures

Une présence policière est requise à l'avenue Général-Guisan, où un groupe d'une vingtaine de jeunes créent des nuisances sonores. Sur place, les policiers leur demandent de quitter les lieux et de ramasser leurs déchets (bouteilles, emballage de fast-food), en les sensibilisant à la problématique du tapage nocturne. Plus tard dans la nuit, la patrouille remarque que quatre personnes se trouvent encore au même endroit. Les déchets n'ayant toujours pas été évacués, les policiers leur demandent de le faire. Se montrant particulièrement méprisants et refusant de coopérer, deux d'entre eux sont dénoncés pour infraction aux dispositions du Règlement général de police intercommunal.

#### Autre

#### 03-06.10.2018 : engagement situation d'urgence - St-Légier et Blonay

Suite à une suspicion de pollution sur le réseau d'eau des communes de St-Légier et Blonay, la Protection civile a été alarmée à 20h pour venir en soutien aux autorités locales. Un groupe d'aide à la conduite a mis en place une structure de Poste de Commandement afin d'assurer le suivi de la situation. Le dispositif a été maintenu jusqu'au samedi après-midi 6 octobre et les mesures de précautions ont pu être levées. Au total, 4 professionnels de l'ORPC et 12 astreints ont été mobilisés pour cette intervention.

#### Radars fixes

Lieu	Vitesse limitée	Véhicules contrôlés	Infractions		% des usagers en infraction
			Feu rouge	Vitesse	
Jongny, Rte de Châtel-St-Denis (hauteur adm. communale)	50 km/h	23'114	0	34	0.147 %
Clarens, Rue Gambetta (sens descendant)	50 km/h	31'310	30	46	0.244 %